

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune
de
LIVET ET GAVET

SEANCE DU 2 AVRIL 2015

Nombre de Conseillers Municipaux
en exercice.....15
Nombre de présents.....12
Nombre de votants.....11

Le Maire de LIVET ET GAVET certifie que la
convocation du Conseil Municipal et le compte
rendu de la présente délibération ont été affichés
à la Mairie, conformément aux art. 48 et 56 de la
loi du 5 avril 1884.
Le Maire,

Date de convocation du conseil municipal :
27 mars 2015

L'an deux mil quinze et le deux avril à dix-huit heures trente,
le Conseil Municipal de la Commune de LIVET ET GAVET s'est
réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses
séances, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Gilbert
DUPONT, Le Maire.

Présents : Messieurs Gilbert DUPONT, Guy BOUDINET, Jean-
Marc KUNG, Robin LIBERA, Alain BLETON, Jean-Charles
DIAFERIA, Jean-Luc BLANQUAERT, Gérard LAPOUGE ;
Mesdames Chrystelle ROUX, Jennifer PRAT, Christine
GANDOLFE, Caroline KEBAILI.

Excusé : Madame GOUDIMI Linda.

Pouvoir : Madame ŒILLET Sandrine donne pouvoir à
Monsieur Gilbert DUPONT.

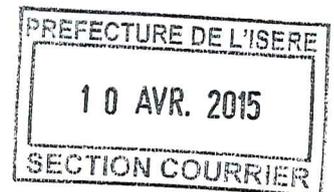
Absente : Madame Chrystel GARCIA.

**EAU ET ASSAINISSEMENT : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 ET AFFECTATION DU
RESULTAT :**

Monsieur Le Premier Adjoint présente le compte administratif de l'exercice 2014 du budget eau et assainissement,
qui peut se présenter ainsi :

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Résultat à la clôture de l'exercice 2013	+ 439 932.06 €
Résultat de l'exercice 2014	231 347.04 €
Résultat cumulé au 31 décembre 2014	671 279.10 €



SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Résultat à la clôture de l'exercice 2013	53 847.56 €
Part affectée à l'investissement en 2014= c/1068 de 2014	0 €
Résultat de l'exercice 2014	-11 204.08€
Résultat définitif au 31 décembre 2014	42 643.48€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ARRETE à la majorité (10 oui, 1 abstention) les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

DECIDE à la majorité (10 oui, 1 abstention) d'affecter les résultats excédentaires en report à nouveau :

- a) En report à nouveau section d'investissement (R 001) + 671 279.10 €
 - b) En report à nouveau de la section de fonctionnement (R 002) : 42 643.48 €.
- AUTORISE** Monsieur le Premier Adjoint à signer toutes les pièces relatives à cette décision, y compris le compte de gestion du receveur municipal.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures des membres présents.



Pour copie certifiée conforme.
Le Premier Adjoint,
G. BOUDINET